

Metz, le 12 juillet 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Syndicat Intercommunal des Eaux et de
l'Assainissement de l'Est Thionvillois
1 Place du Calvaire
57935 LUTTANGE

OBJET : Porté à connaissance – Modification plan d'épandage des boues de la station de BUDING –
Avis de recevabilité

RÉF. : 57-2024-00343

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de « porter à connaissance » au titre de l'article R.214-40 du Code de l'environnement concernant la modification du plan d'épandage des boues de la station de BUDING.

Le projet prévoit la fusion des parcelles B15 (7,82 ha) et B32 (1,90 ha), avec modification de surface sur la commune de BUDING.

La nouvelle parcelle B15, issue de cette fusion, aura une superficie de 10,49 ha.

Le plan d'épandage de la station de BUDING a déjà fait l'objet d'une modification validée le 30 mars 2020 portant sur le retrait de parcelles et l'ajout d'une parcelle S19 d'une superficie de 1,15 ha.

Le présent « porté à connaissance » génère une augmentation de surface de 0,77 ha pour une superficie totale de 87,97 ha, soit une augmentation de moins de 1 % (inférieur au seuil des 15 % de la circulaire DE/SDPGE/BLP n° 9 du 18 avril 2005 relative à l'épandage des boues des stations d'épuration urbaines)

Après examen, je vous informe que le dossier est **recevable**.

Cette opération devra être réalisée conformément au dossier déposé. La présente lettre clôt la procédure de « porter à connaissance ».

Copie de ce courrier sera adressé à la mairie de la commune de BUDING pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information. Ce document sera mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois.

Cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique. (<https://www.telerecours.fr/>).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la responsable de l'unité police de l'eau,
L'adjointe à l'unité,



Astride ERMAN

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier ou un courriel au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Toute décision susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent l'est au moyen de l'application Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>)

Parcellaire d'épandage

Exploitant agricole	N° MVAB de la parcelle	Commune	Surfaces en ha			
			Totales	SPE En l'état	SPE Avec dérogation Nickel	Non aptes aux épandages
BIRCK Jean-Luc 26 Route d'Inglange 57920 BUDING	B01	BUDING	3,25	2,90		0,35
	B04	BUDING	5,38	5,38		0,00
	B05A	BUDING	2,57	2,57		0,00
	B05B	BUDING	4,90	0,00	4,90	0,00
	B07	BUDING	2,85	2,75		0,10
	B10	VECKRING	9,80	9,80		0,00
	B11	VECKRING	0,77	0,77		0,00
	B15 + B32 → B15	BUDING	10,49	10,49		0,00
	B31	BUDING	1,14	1,14		0,00
	TOTAL			41,15	35,80	4,90
MAIRE Yves 1 rue du Château 57640 VIGY	M01	VIGY	5,19	5,19	0,00	0,00
	M02	VIGY	11,89	0,00	10,37	1,52
	M04	VIGY	5,37	0,00	5,37	0,00
	TOTAL			22,45	5,19	15,74
PAC 2017- 57-2017-00128 EARL la Chartreuse - SINDT Stéphane 11 Rue des Roses – Hte Sierck 57480 KERLING LES SIERCK	S19	VECKRING	1,15	1,15		0,00
	S33	VECKRING	1,56	1,56		0,00
	S34	VECKRING	1,35	1,35		0,00
	S35	VECKRING	3,62	2,58		1,04
	S39	VECKRING	8,89	6,81		2,08
	S49	VECKRING	3,05	2,74		0,31
	S54	VECKRING	4,75	4,75		0,00
	TOTAL			24,37	20,94	0,00
TOTAL GÉNÉRAL			87,97	61,93	20,64	5,40